

Revit - Initiation // #1842

 35 h  1 015,00 €

Public

Bureaux d'étude, bureaux d'architecture, dessinateurs, gestionnaires immobiliers.

Prérequis

- Maîtriser les notions élémentaires du dessin technique en bâtiment.
- Maîtriser les notions élémentaires en informatique.
- Comprendre les enjeux du BIM afin de cibler le contexte dans lequel le programme REVIT s'intègre est un plus.

Objectifs

Au terme de la formation, l'apprenant sera capable:

- d'utiliser les outils de base du logiciel Revit;
- de modéliser des éléments de construction;
- de publier un avant-projet de construction simple grâce au logiciel Revit.

Il s'agit d'un cours pratique sur l'appropriation du logiciel Revit afin de réaliser la maquette numérique d'un projet.

Cette formation est agréée Chèques-Formation sous le numéro 1842 : en voici le lien direct : [fiche agréée chèque-formation. \(https://www.leforem.be/catalogue-des-formations/formations/75e233ad-7e85-4dc4-9558-826586674cf0\)](https://www.leforem.be/catalogue-des-formations/formations/75e233ad-7e85-4dc4-9558-826586674cf0) Cette fiche se retrouve dans le [Catalogue wallon des formations \(https://www.leforem.be/catalogue-des-formations\)](https://www.leforem.be/catalogue-des-formations) et vous pouvez aussi utiliser le numéro d'agrément dans la recherche par mot-clé. Le titre de la formation peut varier d'un catalogue à l'autre, sans incidence sur la validité du numéro d'agrément.

Jour 1

- Présentation de l'interface
- Niveaux, quadrillages, coupes et élévations
- Les vues

Jour 2

- La modélisation
- Les murs
- Les sols
- Les toitures

Jour 3

- La modélisation (suite)
- Les escaliers
- L'environnement extérieur

Jour 4


- Les familles paramétriques
- La gestion des plans

Jour 5

- Annotation des plans
- Edition des plans
- Edition du métré

Exercices pratiques

Informations pratiques

- > **Droit d'inscription**
1 015,00 €
 Cette formation est agréée "chèques formation".
- > **Horaires**
 Liège
 - > Du 18 septembre 2026 au 16 octobre 2026
De 9h à 17h
- > **Certificat - Attestation**
Attestation de participation.
- > **Aides sectorielles à la formation**
- > **Reconnaissance**
Formation agréée par l'Ordre des Architectes - 35 points accordés.
Voir les précisions sur www.archionweb.be